

Renoncer... pour gagner !

1. Vive la liberté !

Quel est le point commun entre un sportif, un étudiant et un disciple de Christ ? Ils doivent tous renoncer à certaines choses qui pourraient freiner ou même bloquer leurs progrès ! Le sportif renonce à certains aliments malsains, l'étudiant renonce à des distractions. Et le disciple, à quoi renonce-t-il pour mieux progresser dans son développement ?

Certes, le disciple est appelé à vivre dans la liberté : « C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis » (Galates 5.1, 13 ; cf. 2 Corinth 3.17 Jacques 1.25). Il n'est donc pas question de se laisser enfermer dans une liste « tu dois » et «tu ne dois pas ». Encore faut-il bien gérer cette liberté, sinon elle va être le prétexte pour faire tout et n'importe quoi.

Un sportif est libre de manger ce qu'il veut ; mais il ne va pas utiliser cette liberté pour manger une nourriture toxique, imprégnée de poison ! Le disciple est libre ; mais il ne va pas utiliser cette liberté pour commettre des actes toxiques, imprégnés de péché. Il est appelé à renoncer à ce que la Bible dénonce clairement comme mal : « Abstenez-vous de toute forme de mal » (1 Thessaloniciens 5.22).

L'étudiant va renoncer à certaines activités pendant ses périodes d'examens. Pourquoi ? Parce que ces activités, même si elles ne sont pas malsaines, vont lui prendre un temps précieux ; elles vont l'empêcher de se concentrer sur ses révisions. Le disciple aussi va volontairement renoncer à des occupations légitimes mais non essentielles, dans le but de prospérer dans sa vie de disciple.

Si j'accepte de renoncer à quelque chose quand Dieu me le demande, je ne suis pas perdant, je suis gagnant !

Posons alors la question : à quoi me demande-t-il de renoncer ?

2. Renoncer à moi-même

«[Jésus] dit à tous: « Si quelqu'un veut être mon disciple, **qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge chaque jour de sa croix** et qu'il me suive, car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, mais celui qui la perdra à cause de moi la sauvera » (Luc 9.23-24)

Que veut dire « renoncer à soi-même » ? Dans la langue du N.T., « renoncer » est ici le même mot que « renier » (même mot employé dans Luc 12.9 ; 22.34,61). Pierre a renié le Seigneur, autrement dit, il a affirmé que le Seigneur n'avait ni droit ni autorité ni influence sur sa vie.

Renoncer à moi-même ou me renier, ce n'est pas nier mon individualité. C'est affirmer ceci : « ce n'est plus moi qui dirige ma vie en fonction de mes envies du moment ; ce n'est plus moi qui décide de mes buts et de l'utilisation de mes ressources. Je décide librement de me laisser guider et former par ce maître si sage et si bienveillant ».

Renoncer à moi-même : totalement ? partiellement ?

L'évangile cite des personnes qui ont dit « oui » ... mais en ajoutant une restriction ou un délai !

Un autre de ses disciples lui dit : Seigneur, permets-moi de m'en aller premièrement et d'ensevelir mon père (Matthieu 8.21).

Autrement dit : « on en reparlera après le décès de mon père dont je m'occupe ; saches que tu viens après mon père dans l'ordre de mes loyautés ».

Un certain homme lui dit : Seigneur, je te suivrai où que tu ailles. Et Jésus lui dit : Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel ont des demeures ; mais le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête (Luc 9.57-58).

Je te suivrai : c'est au futur, pas vraiment immédiatement. *Où que tu ailles* : le Seigneur répond qu'il doit renoncer à son exigence de confort.

Un autre aussi dit : Je te suivrai, Seigneur ; mais **permets-moi** de prendre **premièrement** congé de ceux qui sont dans ma maison. Et Jésus lui dit : Nul qui a mis la main à la charrue et qui regarde en arrière, n'est propre pour le royaume de Dieu (Luc 9.61).

Je te suivrai Seigneur... permets-moi **premièrement**... on peut rajouter nos propres préoccupations, bien normales, bien légitimes. Le problème est dans le « permets-moi » (je m'arroge le droit de définir et restreindre l'autorité du Seigneur) et dans le « **premièrement** » (je lui reconnais une place importante... mais au deuxième rang).

3. Renoncer à tout ce que j'ai

Jésus lui répondit: « Un homme organisa un grand festin et invita beaucoup de gens. A l'heure du festin, il envoya son serviteur dire aux invités: « Venez, car tout est déjà prêt. » Mais tous sans exception se mirent à s'excuser. Le premier lui dit: « J'ai acheté un **champ** et je suis obligé d'aller le voir, excuse-moi, je t'en prie. » Un autre dit: « J'ai acheté cinq paires de **bœufs** et je vais les essayer, excuse-moi, je t'en prie.' Un autre dit: « Je viens de me **marier**, c'est pourquoi je ne peux pas venir ». (...) [Jésus] leur dit: « Si quelqu'un vient à moi sans me préférer à son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même à sa propre vie, il ne peut pas être mon disciple. Celui qui ne porte pas sa croix et ne me suit pas ne peut pas être mon disciple.(...) Ainsi donc, quiconque d'entre vous ne **renonce pas à tout ce qu'il a**, ne peut être mon disciple. (Luc 14.16-20,25-27, 33)

Dans ce texte, le sens précis de « renoncer » est : « prendre congé de » (même mot employé dans Marc 6:46, Luc 9.61, Actes 18.18, Actes 18.21, 2 Corinthiens 2.13). C'est-à-dire « prendre des distances avec, se détacher de ». Autrement dit : je ne regarde plus ce que j'ai comme ma possession propre et définitive ; je le regarde comme si j'en étais un utilisateur temporaire ou un gérant pour le compte de Dieu, le vrai propriétaire.

Un désir d'accroissement, de développement apparaît dans ces trois situations. Mais dans quels domaines ? **Mes biens** (achat d'un nouveau champ), **mon travail** (essai des nouveaux bœufs), **mes relations** (je viens de me marier).

Ces invités semblent convaincus que le Seigneur ne comprendrait pas leur préoccupation et leur situation personnelle, ils pensent qu'il refuserait de leur accorder leur désir. Mais ce n'est pas le cas ! Dieu approuve le principe d'avoir un champ (Proverbes 24.27) d'avoir des bœufs (Genèse 24:35), de prendre le temps de construire un mariage (1 Timothée 5:14 ; Deutéronome 24.5).

Recherchez d'abord le royaume et la justice de Dieu, et tout cela vous sera donné en plus. (Matthieu 6.33)

4. « Renoncer » ... une vie de privation et d'interdictions ?

Ce serait donc une erreur totale de penser que tout ce qui est beau, bon, intéressant, plaisant est forcément mauvais ! La privation qui a pour seul but de souffrir nous ramènerait au principe du mérite : « gagner des bons points avec de bonnes œuvres, effacer des mauvais points en me faisant souffrir ». C'est le refus de la grâce, le retour au principe de la loi.

Mon Père se réjouit de me réjouir, de me voir grandir, de me voir accepter avec reconnaissance tout ce qu'il me donne, « même » quand c'est agréable !

Portez vos pensées sur tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est digne d'être aimé, tout ce qui mérite l'approbation, ce qui est synonyme de qualité morale et ce qui est digne de louange (Philippiens 4.8 - cf. 1 Timothée 6.17).

5. L'exemple de l'apôtre Paul

Il a vécu dans la liberté ; il a renoncé à des gains temporaires (prestige, vie facile, confort) pour engranger des gains à long terme !

Je me suis laissé dépouiller de tout et je considère tout cela comme des ordures afin de gagner Christ (Philippiens 3.4).

Je ne fais aucun cas de ma vie, ni ne la tiens pour précieuse à moi-même, **pourvu que j'achève ma course**, et le service que j'ai reçu du Seigneur Jésus pour rendre témoignage à l'évangile de la grâce de Dieu (Actes 20.24. NB : achever = rendre parfait, complet).

Désormais, **la couronne de justice m'est réservée**. Le Seigneur, le juste juge, me la remettra ce jour-là, et non seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui auront attendu avec amour sa venue (2 Timothée 4.8).

Jean Lacombe